

**AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
INFÉRIEUR - Éducation Physique**

FICHE DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT :

**S14 - Savoirs interdisciplinaires et leur
didactique : théorie, technique et pratique de
l'éducation physique et sportive dans ses
dimensions collectives et individuelles**

CODE

S14

Programme

3BA

Niveau CFC

6

ECTS

5

Obligatoire

Activités d'apprentissage

1. Activités d'expression V
2. Didactique et méthodologie des activités d'expression III
3. Activités sportives collectives V
4. Didactique et méthodologie des activités sportives collectives III

Coordonnées du/des représentants « UE »

MAUROY Geoffrey - gmauroy@he2b.be

Unités d'enseignement prérequis

Unités d'enseignement corequises

Objectifs

Maîtriser les savoirs à enseigner et les sélectionner en regard des finalités, des compétences visées ainsi que des contenus du plan d'études
Choisir ou élaborer des approches didactiques variées et appropriées

Compétences visées

1. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
2. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

Profil de formation

Approche didactique : maîtrise des concepts disciplinaires

Acquis d'apprentissage

- Analyser et évaluer la matière contenue dans les plans d'études afin de réguler les activités d'enseignement d'apprentissage
- Concevoir des activités d'enseignement (apprentissage) variées, cohérentes et fondées aux plans didactique et pédagogique et d'un niveau de complexité permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences
- Intégrer les activités d'enseignement (apprentissage) dans une planification globale
- Guider, par des interventions appropriées, les élèves dans leurs activités d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des démarches des élèves

Acronyme

PPEP3S14

Évaluation des Activités d'Apprentissage en %

Pondération des Activités d'Apprentissage au sein de l'Unité d'Enseignement en %	1 ^{ère} session						2 ^{ème} session							
	Travaux/Interrogations	Évaluation continue	Examen			Travaux/Interrogations	Évaluation continue	Examen			Travaux	Examen		
			Pratique	Écrit	Oral			Pratique	Écrit	Oral		Pratique	Écrit	Oral
1) Activités d'expression V	30	30 (*)		70 (*)							30 (*)	70 (*)		
2) Didactique et méthodologie des activités d'expression III	20			100 (*)								100 (*)		
3) Activités sportives collectives V	30	20 (*)	30 (*)			50 (*)						40 (*)		60 (*)
4) Didactique et méthodologie des activités sportives collectives III	20					100 (*)								100 (*)

Complément d'information relatif aux évaluations

* Activités d'expression V :

1^{ère} session :

1. Évaluation des mouvements fondamentaux abordés dans les activités parkour et acrogym.
2. Création et organisation d'un spectacle d'activités d'expression.

Ce spectacle sera réalisé sous la forme d'une représentation publique.

Elle sera présentée à la fin du premier quadrimestre (sous la forme « examen pratique »).

Les étudiants devront présenter leurs enchaînements par groupes mixtes et devront y intégrer les éléments abordés dans les différentes activités gymniques ainsi qu'au cours de l'ensemble de la formation.

La réussite de l'activité d'apprentissage est conditionnée par la réussite du spectacle (10/20) et la réussite de l'évaluation des fondamentaux abordés en parkour et acrogym (10/20).

Les étudiants ayant échoué à l'évaluation d'une ou des activités gymniques devront la ou les représenter.

Les étudiants ayant échoué au spectacle devront également le représenter.

2^{ème} session : les étudiants ayant échoué au premier quadrimestre lors de l'évaluation d'une ou des activités gymniques devront la ou les représenter. Les étudiants ayant échoué au spectacle le représentent également.

La réussite de l'activité d'apprentissage est conditionnée par la réussite du spectacle (10/20) et la réussite de l'évaluation des activités gymniques reprises ci-dessus (10/20).

* Didactique et méthodologie des activités d'expression III :

1^{ère} session : les étudiants sont amenés à travailler en groupes pour réaliser un document écrit qui sera remis et présenté oralement en janvier.

Le groupe rédige une séquence de cours de gymnastique adaptée au niveau d'enseignement choisi (tirage au sort). Les préparations de cours seront remises le jour de la défense orale du travail. Cette défense reprendra succinctement les contenus abordés dans les préparations et sera suivie d'une séquence de questions-réponses. Chaque membre du groupe présente une partie de l'exposé et sera amené à répondre aux questions.

Les étudiants seront également amenés à démontrer une praxie tirée au sort parmi les fondamentaux entraînés depuis la première année lors de l'évaluation d'un des modules du cours « activités d'expression V » du premier quadrimestre. La démonstration magistrale relevant d'un procédé didactique de base, il est essentiel que les étudiants l'utilisent et la maîtrisent au moins pour les praxies élémentaires. Ces éléments ont une cotation binaire (réussite ou non-réussite) et sont comptabilisés dans la note finale de l'examen. L'échec dans la démonstration de cette praxie entraîne un échec pour le cours de didactique et méthodologie des activités d'expression (note de 9/20).

2^{ème} session : En cas d'échec pour le travail écrit présenté oralement, celui-ci sera représenté en deuxième session.

En cas d'échec lors de la démonstration, celle-ci devra être à nouveau exécutée.

La réussite du cours est conditionnée par la réussite de l'examen (10/20).

En fonction de l'évolution des mesures sanitaires, il se peut que l'examen se déroule selon un dispositif hybride à savoir en présentiel et/ou à distance.

* Activité sportives collectives V :

En première session, l'évaluation comportera trois parties distinctes :

- Une séquence d'arbitrage éducatif : cette évaluation se déroulera pendant les cours ;
- Une partie concernant l'évaluation continue ;
- Une partie orale en session : « Connaissance du dossier ».

En seconde session, l'évaluation comportera deux parties distinctes :

- Une séquence d'arbitrage éducatif ;
- Une partie orale : « Connaissance du dossier ».

En fonction de l'évolution des mesures sanitaires, il se peut que l'évaluation se déroule selon un dispositif hybride, à savoir en présentiel et/ou à distance

* Didactique et méthodologie des activités sportives collectives III :

L'évaluation orale sera principalement centrée sur l'argumentation et la réflexion par rapport au choix d'un exercice, au contenu d'un exercice et à la planification d'un module et de sa certification.

En fonction de l'évolution des mesures sanitaires, il se peut que l'évaluation se déroule selon un dispositif hybride, à savoir en présentiel et/ou à distance

Critères de réussite de l'unité d'enseignement

L'unité d'enseignement S14 est validée si TOUTES les activités d'apprentissage ont une note supérieure ou égale à 10/20 ou portent la mention « P ».

1. Activités d'expression V

Volume horaire Quadrimestre Langue d'enseignement

Implantation

Contenus

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Supports à l'acquis d'apprentissage

Bibliographie

Acronyme

2. Didactique et méthodologie des activités d'expression III

Volume horaire Quadrimestre Langue d'enseignement

Implantation

Contenus

1. Analyse du contenu spécifique aux activités gymniques tout au long de la scolarité primaire et secondaire inférieure.
2. Connaissance des éléments clés permettant de construire des situations d'apprentissage pertinentes
3. Mise en évidence des composantes spécifiques à la gymnastique à mettre en place dans les séances d'éducation physique selon le niveau d'enseignement
4. Élaboration de séquences d'enseignement spécifiques à chaque niveau d'apprentissage

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Elles consistent en l'apprentissage des contenus évoqués ci-dessus sous formes d'activités pratiques en salle ainsi que d'exposés de contenus plus théoriques
En fonction de l'évolution des mesures sanitaires, il se peut que l'activité d'apprentissage se déroule selon un dispositif hybride à savoir en présentiel et/ou à distance.

Supports à l'acquis d'apprentissage

Bibliographie

Acronyme

3. Activités sportives collectives V

Volume horaire Quadrimestre Langue d'enseignement

Implantation

Contenus

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant approfondira les notions de cours de sports collectifs des deux premières années en les appliquant à d'autres jeux collectifs.
L'étudiant est amené à faire connaissance avec des sports collectifs moins classiques tels que le tchoukball, la crosse canadienne, l'ultimate, le kin-ball, l'unihockey, le baseball, le flag-football...
L'objectif est de comprendre qu'il y a moyen d'établir des transferts de principes méthodologiques spécifiques avec les sports collectifs traditionnels.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Pendant les séances en salle de sport, l'enseignant et/ou l'étudiant présente une partie du cours au reste du groupe classe.
Des séances de micro-enseignement feront partie des méthodes d'apprentissage.
Les étudiants devront alors élaborer un contenu de séances et réaliser un choix d'exercices en respectant une consigne déterminée préalablement.
De même, en lien avec le cours de didactique des activités sportives collectives III, une réflexion spécifiquement axée sur la méthodologie pourrait être amenée sur base du vécu des exercices pratiques.
Des débriefings centrés sur la didactique des activités sportives collectives, sur les compétences visées en milieu scolaire, sur l'approche transversale de ces compétences et sur ce que devront savoir faire les élèves seront le point névralgique des échanges.
Le contenu de ces partages fera partie intégrante de la matière de l'activité d'apprentissage.
En fonction de l'évolution des mesures sanitaires, il se peut que l'activité d'apprentissage se déroule selon un dispositif hybride, à savoir en présentiel et/ou à distance

Supports à l'acquis d'apprentissage

Bibliographie

Acronyme

4. Didactique et méthodologie des activités sportives collectives III

Volume horaire Quadrimestre Langue d'enseignement

Implantation

Contenus

L'étudiant fera connaissance avec les sports collectifs moins classiques tels que le tchoukball, la crosse canadienne, l'ultimate, le kin-ball, l'unihockey, le flag-football...
Parallèlement aux séances pratiques, l'étudiant mènera une réflexion sur l'esprit et le fonctionnement de ces sports collectifs.
En cohérence avec la matière étudiée en bloc 2, les étudiants seront amenés à étudier les principes méthodologiques des programmations annuelles adaptées au milieu scolaire.
Par conséquent, une adéquation entre les compétences à développer et les contenus appropriés sera mise en évidence.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Le cours pourrait être donné de façon magistrale pour toute la partie sur la programmation des modules en sports collectifs ainsi que sur la partie consacrée à la didactique des sports « nouveaux » en milieu scolaire.
Des séances de micro-enseignement feront partie des méthodes d'apprentissage.
De même, en lien avec le cours d'activités sportives collectives V, une réflexion spécifiquement axée sur la méthodologie pourrait être amenée sur base du vécu des exercices pratiques.
Des débriefings centrés sur la didactique des activités sportives collectives, sur les compétences visées en milieu scolaire, sur l'approche transversale de ces compétences et sur ce que devront savoir faire les élèves seront le point névralgique des échanges. Le contenu de ces partages fera partie intégrante de la matière de l'activité d'apprentissage.
En fonction de l'évolution des mesures sanitaires, il se peut que l'activité d'apprentissage se déroule selon un dispositif hybride, à savoir en présentiel et/ou à distance

Supports à l'acquis d'apprentissage

Bibliographie

Acronyme